

LIEUX PUBLICS

Notre outil de gestion interne évolue pour vous, abonnés professionnels : grâce à celui-ci une plus grande efficacité de traitement nous permettra de mieux répondre à vos attentes et besoins.

Un nouvel Espace Clients Professionnels est désormais à votre disposition. Vous pouvez y retrouver et consulter à tout moment :

- Vos factures, imprimables dès le 1er de chaque mois à compter du 01/12/2020 ainsi que l'historique,
- Votre contrat, vos CGA, vos avenants ...

Vous pouvez également demander à être recontacté.

Pour y accéder, c'est très simple :

- Rendez-vous sur Espace Clients CANAL+ BUSINESS : <https://client.canalplus.com/>
- Créez votre compte en renseignant votre numéro abonné et votre adresse mail,
- Et laissez-vous guider.

Pour vous qui réglez votre abonnement par prélèvement :

- Vous serez désormais notifié par mail de la date de prélèvement le 04 de chaque mois : pensez à nous communiquer votre adresse mail si ce n'est pas déjà fait.
- Le prélèvement aura lieu le 17 de chaque mois.

COLLECTIVITES

Votre espace clients collectivités reste accessible à l'adresse suivante :

<https://client.canalpro.fr/hotellerie?login=true>

Ce dernier évoluera dès l'année prochaine alors surveillez bien votre boîte mail, on revient vers vous prochainement pour vous annoncer toutes les nouvelles fonctionnalités !

Nous vous souhaitons d'excellents moments en compagnie de nos chaînes.

L'équipe CANAL+ BUSINESS